

Celui-ci a été renforcé depuis le sommet de Bonn par deux événements importants. Le programme américain du 1er novembre 1978 mis en œuvre conjointement avec d'autres autorités monétaires, et la création réussie du système monétaire européen (4). Nous maintiendrons notre étroite coopération pour notre politique des marchés des changes et pour le soutien à accorder au F.M.I. en ce qui concerne l'exercice efficace de ses responsabilités, notamment en matière de surveillance et de renforcement du système monétaire international.

8. Des relations Nord-Sud constructives sont essentielles à la santé économique du monde. Pour notre part, nous nous sommes efforcés de manière suivie de faire participer davantage les pays en voie de développement au libre commerce international et d'adapter nos économies au changement de l'environnement international. Les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont globaux. Ils ne peuvent trouver leur solution que dans la responsabilité partagée et la coopération. Mais cette coopération ne peut reposer sur les seuls efforts des pays industrialisés. Les pays de l'O.P.E.P. producteurs de pétrole ont un rôle tout aussi important à jouer. La dernière en date des décisions de hausse des prix du pétrole est substantielle et aggravera sévèrement les problèmes des pays en voie de développement dépourvus de pétrole, aussi bien que la difficulté qu'éprouveront à les aider les pays développés. Cette décision pourrait même avoir des effets paralysants sur certains des pays en voie de développement.

Nous sommes conscients de la nécessité d'accroître les moyens financiers dont disposent les pays en voie de développement, qu'ils soient privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux.

L'afflux d'investissements étrangers pourra être augmenté par l'existence d'un climat qui leur est favorable.

Nous sommes profondément préoccupés par le sort des millions de personnes qui vivent encore dans un dénuement absolu. Nous tiendrons tout particulièrement compte, dans nos programmes d'aide, des pays les plus démunis.

Une fois encore nous demandons instamment aux pays du Comecon d'assurer leur part de cet effort.

Nous mettrons encore plus l'accent sur la coopération avec les pays en voie de développement dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Nous demanderons de façon pressante aux organisations multilatérales d'aider ces pays à élaborer des stratégies efficaces dans le secteur alimentaire et à développer des capacités de stockage nécessaires à d'importantes réserves alimentaires nationales. Un accroissement de l'aide bilatérale et multilatérale en matière de recherche agricole revêtira une importance particulière. C'est selon ces modalités, entre autres, que nous intensifierons les efforts que nous déployons pour aider ces pays à développer leurs ressources humaines grâce à une coopération technique adaptée aux conditions locales.

Nous veillerons tout particulièrement à aider les pays en voie de développement à exploiter leur potentiel énergétique. Nous appuyons fortement le